

Inégalités femmes-hommes : la situation des communes

8 mars 2019



Que sait-on des inégalités entre les femmes et les hommes au niveau local ? Le Compas, en partenariat avec la Gazette des communes et l'Observatoire des inégalités, vient de réactualiser les données de son comparateur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour toutes les communes de France. Les données portent sur l'année 2015, dernière en date disponible.

Ce comparateur présente quatre grands indicateurs : le taux d'activité, la part de cadres supérieurs, la part de bas niveaux de formation (fin de classe de troisième) et le salaire horaire. A chaque fois, la situation des femmes et des hommes dans la commune est comparée au niveau national.

L'objectif de cet outil est d'approcher au plus près la situation des territoires. Les moyennes nationales masquent en effet des écarts considérables au niveau local. Il permet aux citoyens, aux responsables politiques et associatifs d'amorcer un débat sur des bases concrètes. Même si beaucoup reste à faire, un nombre croissant de communes mettent en place des dispositifs locaux de diagnostic et d'action pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

Les données du comparateur

Le taux d'activité des 25-54 ans rapporte la population active de cet âge à la population totale. Cet indicateur mesure le degré de participation sur le marché du travail. La fourchette des 25-54 ans permet d'éviter les situations d'études pour les plus jeunes et de pré-retraite pour les plus âgés.

La part des cadres rapporte le nombre de personnes cadres supérieurs à la population totale des actifs. Cet indicateur mesure la place des femmes et des hommes pour les emplois les plus élevés dans la hiérarchie et les mieux rémunérés.

Le poids des bas niveaux de formation rapporte le nombre de personnes ayant au plus le niveau de fin de troisième aux 15 ans et plus non-scolarisés. Il situe donc leur niveau dans l'échelle des qualifications toutes générations confondues.

Le salaire net horaire moyen, en euros, est une mesure du niveau de rémunération. Il ne prend pas en compte le nombre d'heures travaillées. Compte tenu du poids du temps partiel chez les femmes, les écarts de rémunération totale sont plus importants. En outre, les primes sont plus élevées chez les hommes.

Photo / Eric Parker CC by NC

- Emplacement :
- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Inegalites-femmes-hommes-la-situation-des-communes>